



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Lieu historique national du Canada de

L'Anse aux Meadows

Plan directeur

2019



Site du patrimoine
mondial de l'UNESCO

2019

Lieu historique national du
Canada

L'Anse aux Meadows

Un site du patrimoine mondial de
l'UNESCO

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2019.

PLAN DIRECTEUR DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE L'ANSE AUX MEADOWS, 2019.

PDF : R64-513/2019F-PDF
978-0-660-23887-6

Papier : R64-513/2019F
978-0-660-23888-3

This publication is also available in English.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes
LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE L'ANSE AUX MEADOWS

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE L'ANSE AUX MEADOWS
C.P. 70
St. Lunaire-Griquet (Terre-Neuve-et-Labrador) A0K 2X0

Tél. : 709-623-2608, téléc. : 709-623-2028
Courriel : pc.vikinglhn-amnhsviking.pc@canada.ca

<http://www.pc.gc.ca/fra/lhn-nhs/nl/meadows/index.aspx>

Images de la page couverture
en haut, de gauche à droite : Parcs Canada/Dale Wilson, Parcs Canada/Chris Reardon
en bas : Parcs Canada/Sheldon Stone

Avant-propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces endroits spéciaux forment l'un des plus beaux et plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.

Le gouvernement s'est engagé à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau des aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir de nouveaux programmes et activités innovateurs axés sur les visiteurs et la sensibilisation pour permettre à davantage de Canadiens et de Canadiennes de découvrir les sites de Parcs Canada et d'apprendre au sujet de notre histoire, environnement et culture.

Ce nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada de L'Anse aux Meadows vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés dans le cadre de consultations et de contributions exhaustives de personnes et d'organismes divers, dont les peuples autochtones, des résidents locaux et régionaux, des visiteurs et l'équipe dévouée œuvrant à Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à ce plan pour leur engagement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et je suis heureuse d'approuver le Plan directeur du lieu historique national du Canada de L'Anse aux Meadows.

Catherine McKenna

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et ministre responsable de Parcs Canada*

Recommandations

Recommandé par :

Michael Nadler
*Directeur général de l'Agence par intérim
Parcs Canada*

Trevor Swerdfager
*Vice-président principal, Opérations
Parcs Canada*

Geoffrey Hancock
*Directeur d'unité de gestion
Unité de gestion de l'Ouest de Terre-Neuve et du
Labrador
Parcs Canada*

Résumé

Le lieu historique national (LHN) de l'Anse aux Meadows est situé à l'extrémité de la péninsule Great Northern sur l'île de Terre-Neuve (carte 1). Officiellement déclaré parc historique national en 1975, l'endroit a également été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en 1978.

Le présent document remplace le plan directeur du LHN de l'Anse aux Meadows de 2003, lequel énonçait l'orientation de gestion à suivre pour apporter de nombreuses améliorations à l'intégrité commémorative, à l'expérience du visiteur et aux relations externes. Depuis 2003, des investissements consacrés au Centre d'accueil, au réseau de sentiers, à la reconstruction des huttes de terre, au programme de reconstitution historique de campement viking ainsi qu'à une nouvelle exposition et à un nouveau film ont permis d'améliorer les programmes d'interprétation offerts sur place. En outre, divers partenariats ont permis de renforcer la promotion du lieu historique.

Dans le nouveau plan directeur, quatre stratégies clés sont proposées pour orienter les activités de gestion du LHN de l'Anse aux Meadows au cours des dix prochaines années.

Stratégie clé 1 : Accroître l'affluence et la visibilité par l'entremise d'activités stratégiques de marketing, de mobilisation et de sensibilisation

L'un des objectifs de cette stratégie est de collaborer avec des partenaires importants comme des exploitants de navires de croisière et des organisateurs de festivals scandinaves pour accroître le taux de fréquentation du lieu historique. Cette stratégie vise à élargir la portée de l'Anse aux Meadows de façon à joindre un plus grand public et donc à attirer de nouveaux visiteurs canadiens et étrangers.

Stratégie clé 2 : Mobiliser les visiteurs grâce à une expérience améliorée de la vie des Vikings

Cette stratégie oriente la revitalisation du programme de reconstitution historique de la vie scandinave par des investissements additionnels dans des ressources d'interprétation comme des reproductions fonctionnelles pour les démonstrations pratiques, l'entretien des huttes de terre reconstruites de même que le perfectionnement des compétences et la relève du personnel. Ainsi, les visiteurs continueront de profiter d'un programme de reconstitution historique intéressant et authentique au LHN de l'Anse aux Meadows.

Stratégie clé 3 : Préserver les paysages, l'habitat, les panoramas, les ressources culturelles et la valeur universelle exceptionnelle¹ uniques

Cette stratégie permettra de consolider de multiples sources d'information sur le lieu historique, notamment l'emplacement des principales caractéristiques, les ressources naturelles et culturelles importantes, les secteurs fragiles, les infrastructures existantes et les considérations opérationnelles, en un outil informationnel exact et à jour qui orientera la prise de décisions futures et assurera la protection des caractéristiques et valeurs exceptionnelles de ce lieu emblématique.

Stratégie clé 4 : Entretenir des liens solides avec les communautés autochtones et locales

¹ Valeur universelle exceptionnelle : Importance culturelle ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité.

Cette stratégie vise à reconnaître l'importance, pour le LHN de l'Anse aux Meadows, de relations collaboratives solides avec les partenaires autochtones et les résidents des communautés locales. Parcs Canada continuera de chercher des occasions de mobiliser les partenaires autochtones et de raconter leurs récits sur place. De plus amples occasions de bénévolat favoriseront la mobilisation des communautés locales, et les activités traditionnelles continueront d'être gérées de façon à respecter les traditions des résidents de la région tout en assurant la protection de l'intégrité commémorative et des valeurs écologiques du lieu historique.

Table des matières

Avant-propos	iii
Recommandations	v
Résumé	vii
1.0 Introduction	1
2.0 Importance du lieu historique national de l'Anse aux Meadows	1
3.0 Contexte de la planification.....	3
4.0 Vision.....	11
5.0 Stratégies clés.....	11
6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique.....	15
 Cartes	
Carte 1 : Cadre régional	8
Carte 2 : Lieu historique national de l'Anse aux Meadows	9
Carte 3 : Activités traditionnelles liées à l'utilisation des terres et emplacement des plantes rares et des colonies d'oiseaux marins....	10
 Annexes	
Annexe 1	16

1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. L'Agence a pour mandat de protéger et de mettre en valeur ces joyaux de notre patrimoine dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Axée sur l'avenir, la gestion stratégique de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal patrimonial et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

L'Agence Parcs Canada, conformément à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, doit rédiger un plan directeur pour les lieux historiques nationaux qu'elle administre. Une fois approuvé par la ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, le plan directeur du LHN de l'Anse aux Meadows sert à la reddition des comptes de l'Agence envers la population canadienne et décrit de quelle façon l'équipe de gestion de ce lieu historique national obtiendra des résultats tangibles à l'appui de son mandat.

Ce document remplace le plan directeur du lieu historique national de l'Anse aux Meadows de 2003, lequel énonçait l'orientation de gestion à suivre pour apporter de nombreuses améliorations en matière d'intégrité commémorative, d'expérience du visiteur et de relations externes. Depuis la mise en œuvre du plan directeur de 2003, des travaux majeurs ont été entrepris dans le but de rénover le Centre d'accueil et le réseau de sentiers. Une nouvelle exposition et un nouveau film d'orientation sont également présentés. Tout cela permet de mieux assurer la prestation des services essentiels et de favoriser une hausse de la fréquentation. De plus, d'importants travaux aux huttes de terre reconstruites ainsi que les investissements dans la recherche, les outils et l'équipement liés au programme de reconstitution historique du campement viking ont amélioré les programmes d'interprétation offerts sur place. Les responsables du LHN de l'Anse aux Meadows ont aussi collaboré avec des partenaires pour faire la promotion du site par l'entremise d'expositions itinérantes, de projets cinématographiques et télévisuels ainsi que d'activités sportives.

Des représentants des communautés de la région, des intervenants et des peuples autochtones ont participé à la préparation du plan directeur et ont ainsi contribué à façonner l'orientation future du lieu historique national. Le plan énonce une orientation stratégique claire pour la gestion et l'exploitation de l'Anse aux Meadows en présentant une vision, des stratégies clés et des objectifs. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès réalisés dans l'atteinte de ces objectifs et procédera à l'examen de ce plan dans dix ans, ou plus tôt si nécessaire.

Le plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada maintiendra un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre pour veiller à ce qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera la mobilisation continue à l'égard de la gestion du LHN de l'Anse aux Meadows dans les années à venir.

2.0 Importance du lieu historique national de l'Anse aux Meadows

Le LHN de l'Anse aux Meadows est le seul site archéologique scandinave authentique en Amérique et la plus ancienne preuve de la présence européenne sur le continent américain. Des fouilles archéologiques effectuées dans les années 1960 et 1970 ont mis au

jour les vestiges de huit bâtiments groupés en trois complexes sur une terrasse sèche entourée de tourbières et d'un petit ruisseau. Ces maisons et ateliers du début du XI^e siècle, qui comprennent une forge, avaient une charpente en bois recouverte de tourbe. Ils étaient semblables à l'architecture scandinave du Groenland et de l'Islande de la même époque. Les Scandinaves se sont servi de l'endroit comme d'un camp de base et d'une porte d'entrée dans le but d'explorer le Vinland en vue d'en exploiter les ressources. En mesure d'accueillir jusqu'à 90 personnes, le camp a été occupé pendant quelques années. Les explorations avaient lieu au cours des mois d'été.

Outre les vestiges des bâtiments, la collection d'artéfacts du LHN de l'Anse aux Meadows comprend des vestiges du forgeage et de la fusion du minerai de fer des marais, des débris ligneux et des clous cassés provenant de travaux de réparation de navires, ainsi que des fragments d'aiguille en os, de petites pierres à aiguiser et un volant de fuseau provenant d'une tresse à outils pour femmes. Toutefois, la découverte d'une épingle à cape en bronze garnie d'une tête en forme d'anneau typique de l'ère viking a confirmé hors de tout doute la nature scandinave de l'endroit. De plus, la découverte de noix cendrées et d'une ronce de noyer cendré, qui ne poussent pas au nord de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, confirme également les allégations des sagas selon lesquelles, pendant leur séjour en Amérique du Nord, les Scandinaves se sont rendus plus au sud, au-delà du lieu historique.

L'Anse aux Meadows a officiellement été déclaré lieu historique national par le ministre responsable de Parcs Canada en 1975, suivant les conseils de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. En 1978, l'endroit a fait partie du premier ensemble de biens culturels à être inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en reconnaissance de sa valeur universelle exceptionnelle, en partie pour son importance mondiale dans l'histoire des découvertes et des migrations humaines.

L'importance historique nationale de l'Anse aux Meadows est expliquée dans l'énoncé d'intégrité commémorative (1998) du lieu historique national et communiquée publiquement sur place grâce à des expositions, au Centre d'accueil, à un film d'orientation renouvelé, à des sculptures aménagées dans le paysage, à des visites guidées du site de fouilles archéologiques et à un programme de reconstitution historique présenté dans des huttes de terre reconstruites. Plus précisément, les messages précisant l'importance historique nationale de l'Anse aux Meadows sont axés sur les points principaux suivants :

- Le site a été occupé au début du XI^e siècle par les premiers Européens dont on sait qu'ils se sont établis en Amérique du Nord.
- Il s'agit d'un camp de base à partir duquel les Scandinaves ont exploré le Vinland et d'autres régions mentionnées dans les sagas du Vinland, et en ont exploité les ressources.
- Son emplacement, à l'entrée du Vinland, est stratégique.
- Il s'agit du premier lieu de production de fer en Amérique du Nord; fabriqué à partir de fer des marais, ce matériau servait à la réparation des navires.
- L'arrivée des Scandinaves constitue le premier contact connu entre des Autochtones d'Amérique du Nord et des Européens.

L'emplacement désigné du LHN de l'Anse aux Meadows comprend les éléments suivants : terrasse où l'on trouve les vestiges du camp de base; ressources et particularités du paysage adjacent qui ont incité les Scandinaves à choisir l'endroit; panorama du détroit de Belle-Isle, des îles extracôtières et de la côte du Labrador, points de repère qui ont servi à la navigation des Scandinaves. Ainsi, les panoramas et les landes côtières environnantes contribuent à l'expérience globale du visiteur, créent un sentiment d'appartenance et aident à comprendre la valeur patrimoniale du lieu. Les ressources culturelles sur place qui revêtent une importance nationale comprennent les vestiges

archéologiques de huit structures, les tertres connexes et les artéfacts trouvés lors des fouilles des bâtiments et des dépôts.

L'Anse aux Meadows a été habitée par des Autochtones au moins 4 000 ans avant l'arrivée des Scandinaves vers l'an 1 000. Les peuples de la tradition archaïque maritime, des chasseurs-cueilleurs ayant occupé le nord-est de l'Amérique du Nord, sont arrivés les premiers, suivis par les Paléo-Esquimaux de Groswater et de Dorset, cultures originaires de l'Arctique de l'Est. Il y a environ 2 000 ans, la région a accueilli une fois de plus des cultures autochtones distinctes, notamment les ancêtres des Béothuks. Les ressources culturelles ayant une valeur patrimoniale incluent des sites archéologiques d'origine autochtone sur la rive sud de la baie des Épaves et dans les environs du site scandinave ainsi que les artéfacts connexes; des monuments et des plaques récents; et deux cimetières contemporains.

De plus, des installations comprenant des reproductions de huttes de terre scandinaves et d'artéfacts connexes constituent les éléments fondamentaux de la mise en valeur du patrimoine effectuée sur le site.

3.0 Contexte de la planification

Le LHN de l'Anse aux Meadows est situé à l'extrémité de la péninsule Great Northern (cartes 1 et 2) et constitue une attraction touristique de choix dans la région et la province. Il est l'un des trois sites du patrimoine mondial de l'UNESCO de l'Unité de gestion de l'Ouest de Terre-Neuve-et-Labrador (les deux autres étant le parc national du Gros-Morne et le lieu historique national de Red Bay), et le deuxième en importance sur le plan de la fréquentation derrière le parc national du Gros-Morne. Les priorités en matière de gestion sont fixées en fonction de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de l'Agence, des engagements que le Canada a pris dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, des valeurs patrimoniales du lieu, notamment celles associées à sa valeur universelle exceptionnelle, des particularités de l'écosystème et de la protection des espèces en péril. De plus, le récit d'importance nationale et internationale que constituent l'exploration et de l'exploitation des ressources par les Scandinaves, l'importance de ces ressources pour les communautés rurales adjacentes et les occasions d'offrir des expériences du visiteur exceptionnelles sont tous des facteurs pris en compte lors de l'établissement des priorités en matière de gestion du lieu historique

Déclaration de valeur de l'UNESCO

En 2017, le Comité du patrimoine mondial a approuvé la déclaration rétrospective de valeur universelle exceptionnelle pour le LHN de l'Anse aux Meadows. Parcs Canada doit présenter un rapport sur l'état de conservation au Centre pour le patrimoine mondial.

La déclaration de valeur de l'UNESCO se lit comme suit :

Ce site archéologique situé à la pointe de la péninsule Great Northern de l'île de Terre-Neuve contient les vestiges mis au jour d'un établissement viking du XI^e siècle composé d'édifices en mottes de tourbe entre des charpentes de bois (maisons, ateliers, etc.) similaires à ceux trouvés au Groenland et en Islande à la même époque. Le lieu est donc un témoignage unique en son genre de la toute première présence européenne connue sur le continent américain.

L'Anse aux Meadows a été inscrit à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en vertu du critère (vi) : il s'agit du premier et du seul site connu à avoir été fondé par les Vikings en Amérique du Nord. Il renferme les premières traces d'établissement européen au Nouveau Monde. À ce titre, ce lieu marque un jalon important dans l'histoire des migrations et des découvertes humaines.

Un lieu historique national unique qui protège et met en valeur des ressources terrestres et maritimes

Le lieu historique a une superficie de 80 km² dont 60 % sont constitués de milieux marins, 37 % sont des terres et 3 % sont des îles extracôtières. Il compte dans ses limites des caractéristiques écosystémiques représentatives de l'écorégion du détroit de Belle-Isle, où le paysage et les ressources ressemblent à ceux qui ont accueilli les Scandinaves il y a plus de 1 000 ans et rappellent ceux de l'Islande et du Groenland.

Au large, les îles se composent d'affleurements rocheux et de landes côtières. La composante terrestre comprend des marais salés, une forêt de conifères discontinue, une forêt de tuckamore, des marais, des landes, des terres humides et des étangs d'eau douce. Le lieu historique est considéré comme une aire protégée importante puisque seule une faible portion de l'habitat représentatif est protégée ailleurs à Terre-Neuve-et-Labrador. Ainsi, le LHN de l'Anse aux Meadows est considéré comme un élément essentiel du réseau d'aires protégées de la province.

À la suite d'une recommandation du plan directeur de 2003, un processus d'évaluation des limites a été lancé en 2005 afin de déterminer si des terres situées dans les limites du lieu historique devraient être restituées à la province par l'entremise d'une disposition prévue dans l'accord fédéral-provincial de 1975 qui a fait de l'Anse aux Meadows un lieu historique national. À la suite de consultations publiques, on a recommandé de maintenir le statu quo puisque la population approuvait les limites actuelles. On pourrait ainsi assurer la protection des ressources culturelles revêtant une importance historique nationale, des ressources culturelles revêtant d'autres valeurs patrimoniales ainsi que des espèces végétales rares.

La composante maritime du lieu historique est assujettie aux règlements sur les pêches du ministère des Pêches et des Océans et aux diverses lois sur les aires marines. La partie qui se trouve dans la baie Sacred fait partie d'une zone de gestion du poisson de Pêches et Océans Canada. Tous les pêcheurs titulaires d'un permis peuvent donc pêcher dans cette zone. Cependant, à la suite du moratoire de 1992 sur la pêche à la morue, la pêche commerciale a diminué dans la région. L'aquaculture et la pêche au chalut de fond à panneaux ne sont pas autorisées à l'intérieur des limites du lieu historique.

Le lieu historique abrite 38 plantes vasculaires désignées par le gouvernement provincial comme espèces de catégorie S1 (extrêmement rare) ou de catégorie S2 (rare) sur l'île de Terre-Neuve. La plupart de ces espèces sont concentrées sur l'île Great Sacred, l'île Little Sacred et l'île Warrens ainsi que le long de la partie côtière de la zone désignée. De plus, l'endroit est important pour de nombreux oiseaux marins migrateurs et renferme l'une des deux plus grandes colonies de nidification d'eiders de l'île de Terre-Neuve. Actuellement, l'accès aux îles est limité pour les humains pendant la période de reproduction. Finalement, le hibou des marais, espèce inscrite à la *Loi sur les espèces en péril*, est régulièrement observé dans les marais et les marécages du lieu historique. On a confirmé en 2003 qu'il s'y reproduisait. Il est possible de renforcer la participation des communautés locales à des initiatives d'intendance bénévole, non seulement pour accroître la capacité de surveillance à l'intérieur des limites du lieu historique, mais aussi pour atteindre les cibles de l'Agence visant à accroître la proportion de bénévoles à Parcs

Canada et pour continuer à établir des partenariats importants avec les communautés environnantes.

Relation avec les partenaires autochtones, les communautés adjacentes et les intervenants

Les principaux partenaires et intervenants associés au LHN de l'Anse aux Meadows sont les suivants : peuples autochtones, communautés et districts de services locaux, exploitants d'entreprises touristiques, ministère provincial du Tourisme, de la Culture, de l'Industrie et de l'Innovation, organisations régionales et provinciales de marketing touristique, St. Anthony Basin Resources Incorporated, associations locales de développement rural, Grenfell Historic Trust, Village Viking de Norstead, Historic Sites Association, The Rooms à St. John's (musée et archives de la province) ainsi que Pêches et Océans Canada.

Ces dernières années, des éléments supplémentaires des récits autochtones ont été intégrés aux expositions renouvelées, au nouveau film d'orientation et au programme d'interprétation du lieu historique. L'objectif consiste à mieux communiquer et mettre en valeur l'occupation autochtone de cet endroit et l'importance historique nationale des premiers contacts entre les Scandinaves et les Autochtones. Dans la région, Parcs Canada collabore avec la Nation innue, le NunatuKavut, le Nunatsiavut, la Première Nation Qalipu et la Première Nation de Miawpukek. La nouvelle réserve de parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy, dans le sud du Labrador, protège la Wunderstrand, une vaste étendue de plages sablonneuses de 50 km décrites dans les sagas du Vinland. Selon celles-ci, les Scandinaves et des Autochtones auraient eu des contacts dans cette région du Labrador, que l'on appelle Markland dans les sagas. Il est possible d'envisager de tisser des liens entre le LHN de l'Anse aux Meadows et le parc national Akami-Uapishk^u-KakKasuak-Monts Mealy afin de commémorer et de mettre en valeur l'histoire de ces premiers contacts.

Activités traditionnelles

Les activités traditionnelles de récolte de ressources suivantes, destinées à une consommation domestique, ont lieu dans les limites du lieu historique (carte 3) : pêche récréative, chasse aux oiseaux migrateurs, cueillette de petits fruits, chasse du lapin au collet, coupe du bois, coupe du foin, horticulture maraîchère et piégeage (un seul trappeur actuellement). Ces activités se déroulent dans les limites du lieu historique depuis sa création en 1975. Élément essentiel des moyens de subsistance des résidents ruraux de la région depuis des siècles, elles représentent la culture locale et font partie de l'histoire locale de l'Anse aux Meadows. Le nombre de personnes pratiquant ces activités traditionnelles a diminué au cours des dernières années. Le plan directeur de 2003 prévoit des directives pour gérer ces activités de sorte à ne pas menacer ni altérer l'intégrité commémorative ou la protection des particularités de l'écosystème naturel.

Le plan directeur de 2003 autorise les résidents locaux à circuler en motoneige dans les limites du lieu historique, mais d'une manière qui garantit que l'activité ne menace pas les ressources naturelles et culturelles. Des sentiers établis pour les résidents de Hay Cove et ceux qui fréquentent le LHN de l'Anse aux Meadows contournent le site de fouilles archéologiques. De plus amples renseignements sur les activités traditionnelles sont présentés à l'annexe 1.

Terres de la phase II

La pointe Beak a été désignée terres de la phase II dans l'entente provinciale-fédérale de 1975; ces terres devaient être incluses dans les limites du lieu historique national dans les cinq années suivant sa création. On trouve deux maisons à la pointe Beak, à proximité du site archéologique. Le plan directeur de 2003 a défini un processus grâce auquel les terres de la phase II seraient éventuellement incluses dans les limites du lieu historique. Les propriétaires fonciers et leurs enfants sont autorisés à conserver leurs terres en propriété franche jusqu'à ce qu'ils soient disposés à vendre celles-ci à la Couronne. Parcs Canada collaborera avec le gouvernement provincial pour s'assurer que tout aménagement sur les terres de la phase II tienne compte de leur proximité des limites du lieu historique, et de leur intégration éventuelle à celui-ci, en permettant uniquement les maisons unifamiliales et leurs dépendances, et des bâtiments non commerciaux (à l'exception des installations employées pour la pêche commerciale). L'arpentage des terres de la phase II à la pointe Beak a été réalisé en 2017 pour répondre à une demande de l'UNESCO, ce qui a permis de préciser les données sur les limites actuelles.

Occasions et enjeux principaux

Ressources culturelles

L'évaluation de l'état du lieu historique de 2015 a permis de déterminer que dans l'ensemble, les ressources culturelles sont en bon état, tout comme les sites archéologiques et les artefacts. Les aménagements paysagers et le paysage bâti sont actuellement bien entretenus et en bon état.

Sécurité des artefacts

La sécurité des artefacts est une question importante pour le lieu historique. Huit artefacts originaux qui appartiennent à la province et constituent des éléments essentiels de l'exposition sur place sont transportés deux fois par année entre l'Anse aux Meadows et The Rooms, installation culturelle de St. John's. Le transport risque d'endommager les artefacts au fil du temps et exige des ressources humaines et des déplacements. En tant que site inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les visiteurs s'attendent à voir des artefacts authentiques sur place.

Tendances en matière de fréquentation

La fréquentation du LHN de l'Anse aux Meadows a augmenté dans les dernières années; elle est passée de 20 796 visiteurs en 2014 à 23 873 en 2015, 27 982 en 2016, 36 844 en 2017 (année où l'entrée était gratuite en raison du 150^e anniversaire du Canada) et à 33 553 en 2018.

Le profil des visiteurs de l'Anse aux Meadows change. Selon les données d'une analyse du marché effectuée en 2015, 98 % d'entre eux en sont à leur première visite, et 76 % arrivent du Canada. Selon un sondage administré en 2009 dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs, le lieu historique est la destination principale de 45 % des visiteurs, et 54 % planifient leur visite. Le nombre de groupes commerciaux a un peu augmenté, mais le nombre de voyageurs indépendants a augmenté d'environ 23 % dans les cinq dernières années en excluant les chiffres de 2017 (entrée gratuite).

Renouvellement de l'expérience du visiteur

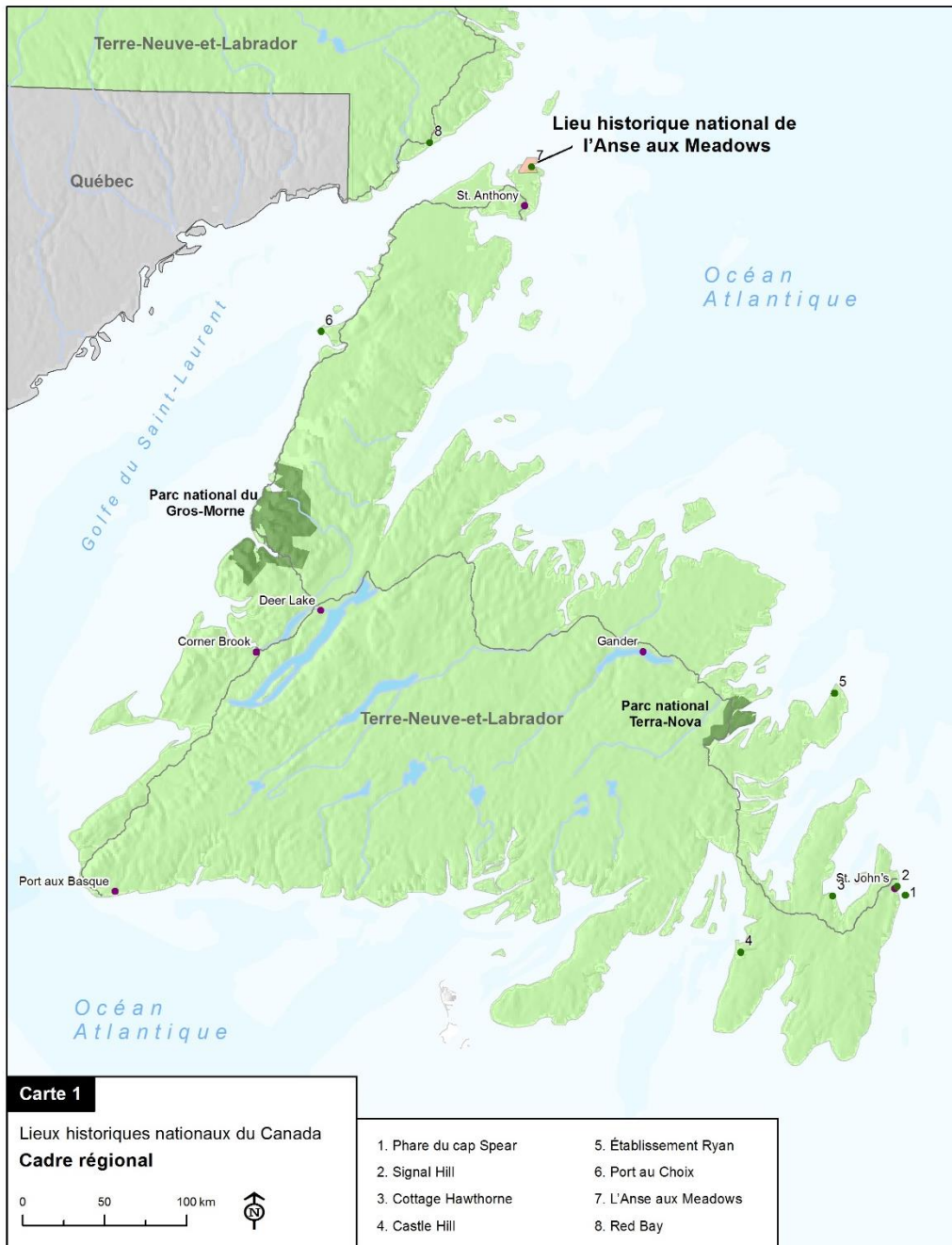
Il est essentiel de procéder à un examen stratégique du programme de reconstitution historique du campement viking. La réorientation et le renouvellement de l'expérience du visiteur aideront trouver des façons d'augmenter la fréquentation ainsi que d'améliorer le sentiment d'appartenance, la satisfaction, les possibilités d'apprentissage et la participation active des visiteurs. Il serait aussi possible de faire la promotion de

pratiques exemplaires pour le lieu historique et de renforcer le rôle que joue l'Anse aux Meadows en tant que principale destination touristique dans la région.

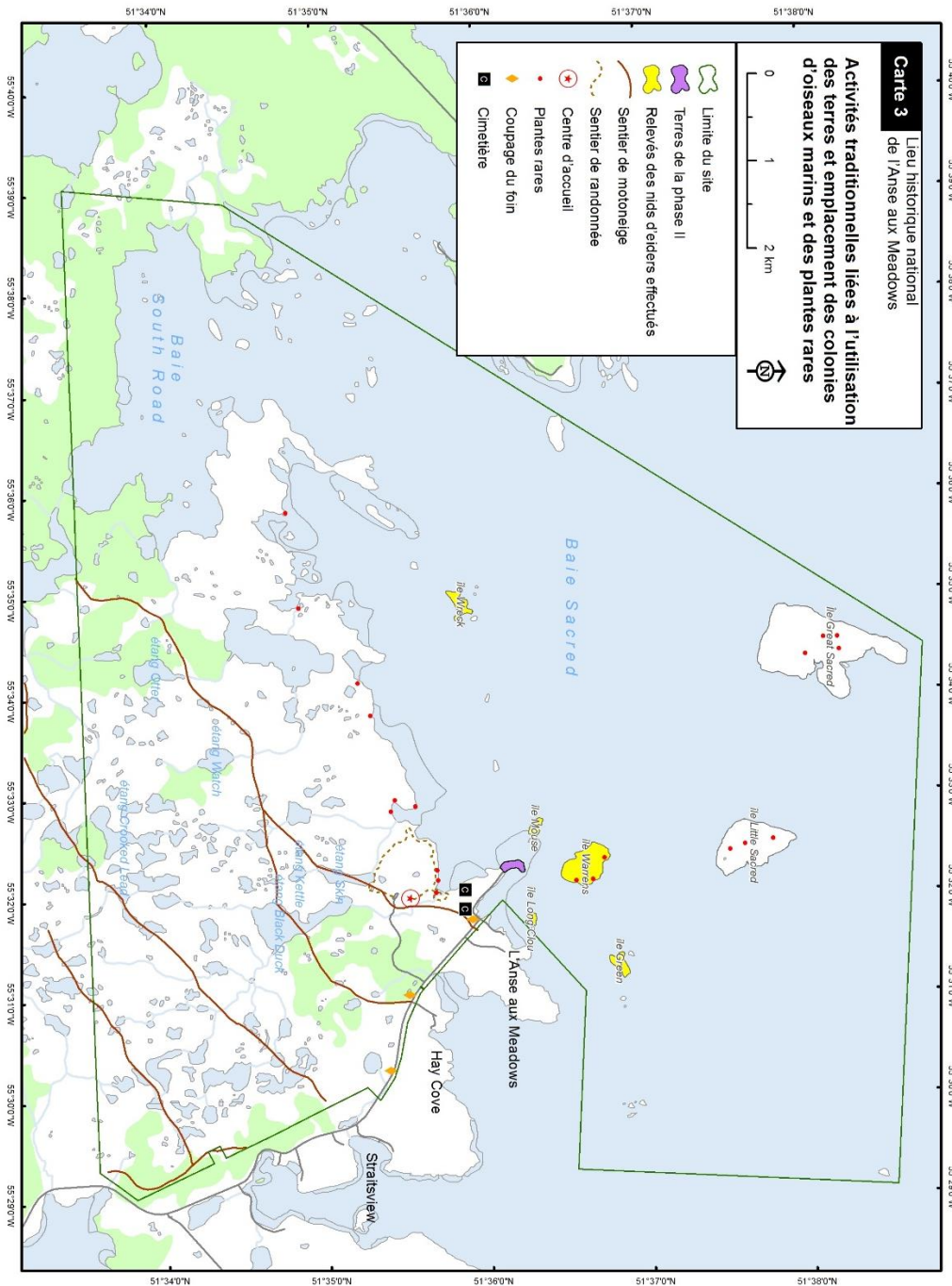
Relations externes, sensibilisation et promotion

Pour que la fréquentation du lieu historique continue d'augmenter, il importe de renforcer les partenariats existants, de raviver les partenariats qui ont été délaissés et de créer de nouvelles collaborations. Il faut adopter une approche stratégique pour cibler des partenariats et des investissements. Une stratégie de sensibilisation qui met l'accent sur la basse saison doit aussi être élaborée. Comme il s'agit du seul établissement scandinave authentifié en Amérique du Nord, il existe de très bonnes possibilités de faire participer le public à cette histoire unique. Il faudrait tout particulièrement créer des partenariats qui favorisent la promotion et la sensibilisation auprès de publics urbains et de groupes d'intérêts clés en Amérique du Nord et en Europe pendant la basse saison. Il existe également des occasions de renforcer les relations avec la province en matière de marketing en misant sur les liens entre les trois sites du patrimoine mondial de l'UNESCO gérés par Parcs Canada et sur l'accès à ces sites par la nouvelle route translabradorienne.

Carte 1 : Cadre régional



Carte 3 : Activités traditionnelles liées à l'utilisation des terres et emplacement des plantes rares et des colonies d'oiseaux marins



4.0 Vision

Le LHN de l'Anse aux Meadows est reconnu mondialement comme une destination viking de choix, attirant des visiteurs de partout vers un lieu authentique qui relate l'histoire de l'exploration scandinave en Amérique du Nord et célèbre la manière dont l'humanité a fait le tour de la planète pour finalement se rejoindre à l'extrémité orientale des Amériques.

Le lieu historique continue de préserver un paysage historique qui n'a pas beaucoup changé dans les mille dernières années. Lorsque les visiteurs explorent le site, ils sont frappés par la beauté sauvage du paysage environnant et inspirés par les mêmes panoramas qui ont accueilli les aventuriers scandinaves il y a plus de 1 000 ans. Des ressources archéologiques qui représentent les vestiges authentiques de la présence viking sont protégées.

Lorsqu'ils entrent dans le campement viking reconstitué, les visiteurs sont transportés dans le passé et captivés par l'histoire du lieu racontée par des interprètes historiques dans le cadre d'un programme original, intéressant et authentique.

Destination emblématique, le LHN de l'Anse aux Meadows est une attraction touristique de choix dans l'ouest de Terre-Neuve et la péninsule Northern que les visiteurs prévoient visiter à l'avance. Il attire les visiteurs dans les environs et contribue considérablement à l'économie de la région, et la direction collabore étroitement avec des partenaires du coin.

L'Anse aux Meadows est un chef de file national en matière de conservation du patrimoine et un pionnier dans la communauté des lieux historiques nationaux, où il est reconnu pour ses expériences novatrices, originales, mémorables et attrayantes qui réussissent à attirer des gens de différents marchés. Des activités spéciales organisées hors site élargissent la portée du lieu historique, sensibilisent les visiteurs à l'histoire unique de l'Anse aux Meadows grâce à la nourriture, à la musique, à l'art et au récit, et invitent un vaste public des quatre coins du pays et d'ailleurs à visiter cette région diversifiée sur le plan culturel.

Les résidents des communautés adjacentes continuent d'exercer leurs activités traditionnelles. Parcs Canada ainsi que les communautés autochtones et locales travaillent ensemble dans le but de créer une destination dynamique qui rapproche le cœur et l'âme des visiteurs de la diversité des cultures et des traditions historiques et contemporaines. L'Anse aux Meadows contribue à une économie rurale viable et prospère, et crée des emplois dans la région. Grâce à ces liens solides avec les communautés locales, leur culture et leurs activités traditionnelles, nos visiteurs sont transportés par la richesse multidimensionnelle de cette histoire locale.

5.0 Stratégies clés

Les priorités en matière de planification pour le LHN de l'Anse aux Meadows seront atteintes au moyen d'un cadre de gestion axée sur les résultats comprenant quatre stratégies clés intégrées ainsi que les objectifs et cibles connexes visant à mesurer les progrès réalisés.

Stratégie clé 1 : Accroître la fréquentation et la visibilité par l'entremise d'activités stratégiques de marketing, de mobilisation et de sensibilisation

Cette stratégie vise à collaborer avec des exploitants de navires de croisière et d'autres partenaires à des possibilités de croissance en valorisant la destination, en attirant des

gens des marchés visés ainsi qu'en diversifiant le public du lieu historique. À l'appui de cette stratégie, on continuera de cibler et d'obtenir de nouvelles ressources et de nouveaux partenaires de financement pour faciliter des promotions ciblées et des activités de sensibilisation élargies au LHN de l'Anse aux Meadows. Les renseignements liés à la planification des visites seront améliorés pour bien faire connaître les programmes, les activités régulières et les activités spéciales, et le personnel travaillera de concert avec le gouvernement provincial dans le cadre d'une collaboration continue et d'ententes officielles pour veiller à ce que la destination soit bien représentée dans les stratégies de marketing provinciales et la signalisation routière. Axée sur la redynamisation de partenariats existants et l'établissement de nouveaux partenariats lorsque possible, cette stratégie aidera le lieu historique à renforcer ses relations avec les musées nord-américains et les organisateurs de festivals scandinaves ainsi qu'avec des partenaires étrangers du Groenland, de l'Islande et de l'Europe du Nord. Le nord de Terre-Neuve accueille des visiteurs qui arrivent par la mer depuis plus de 1 000 ans. St. Anthony, à 40 km du lieu historique, est la porte d'entrée des Vikings; la ville fait partie du port d'escale du nord de Terre-Neuve, qui reçoit des navires de croisière pendant la saison touristique. Sept navires de croisière transportant 2 100 passagers y ont fait escale en 2016.

Objectif 1.1

Le LHN de l'Anse aux Meadows accroît sa visibilité et une nouvelle génération de visiteurs s'y rend.

Cibles

1. D'ici 2026, le taux de fréquentation annuel a augmenté par rapport à 2015.
2. D'ici 2023, un nombre croissant de gens issus des marchés cibles visitent le lieu historique; les gens provenant de marchés sous-représentés sont plus au courant de l'existence du lieu historique et le visitent.
3. D'ici 2023, les renseignements liés à la planification de la visite sont améliorés, et d'ici 2023, 90 % des visiteurs répondant au sondage effectué dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs sont satisfaits de la planification de leur visite et de leur expérience.

Objectif 1.2

La direction du LHN de l'Anse aux Meadows effectue des investissements stratégiques ciblés, notamment dans des possibilités de sensibilisation pendant la basse saison, et met en place des moyens originaux d'étendre la portée du lieu historique à de vastes publics, comme les Canadiens des milieux urbains, les nouveaux Canadiens et les principaux groupes d'intérêt d'Amérique du Nord et de l'étranger.

Cibles

1. D'ici 2022, une stratégie de sensibilisation est élaborée pour le lieu historique.
2. Grâce à des partenariats stratégiques, le personnel du lieu historique participe à deux expositions itinérantes et activités hors site par année.
3. La collaboration avec The Rooms pour le transport et la conservation des artefacts qui appartiennent à la Province de Terre-Neuve-et-Labrador se poursuit.
4. Les Canadiens connaissent mieux le lieu historique et son importance culturelle grâce à des initiatives de sensibilisation en milieu urbain dans des villes ciblées comme Toronto et, plus localement, St. John's et Corner Brook.
5. Les Canadiens s'intéressent davantage au LHN de l'Anse aux Meadows grâce à des récits racontés dans les médias, sur les médias sociaux et sur Internet.

Stratégie clé 2 : Mobiliser les visiteurs grâce une expérience améliorée de la vie des Vikings

Cette stratégie aidera à orienter la revitalisation du programme de reconstitution historique dans le cadre duquel on met en valeur une histoire authentique des expéditions scandinaves en Amérique du Nord et on propose une expérience interactive de qualité aux visiteurs. Les principaux éléments de cette stratégie sont les suivants : investissements dans les reproductions fonctionnelles utilisées lors de démonstrations pratiques, travaux d'entretien et de réparation de routine des huttes de terre reconstruites, ateliers de perfectionnement des compétences pour le personnel, et mise en œuvre d'une stratégie qui met en lumière la planification de la relève, essentielle au programme de reconstitution historique. En ce qui a trait à l'expérience du visiteur dans le cadre du programme à long terme de reconstitution historique de campement viking, le plan d'immobilisations du lieu historique tiendra compte du fait que les huttes de terre reconstruites nécessitent des travaux tous les 15 à 20 ans afin de régler les principaux problèmes structureux, puisqu'il ne s'agit pas de structures permanentes.

Objectif 2.1

Un programme de reconstitution historique revitalisé fait vivre des expériences authentiques aux visiteurs et donne vie à l'histoire des Scandinaves à l'extrémité de l'Amérique du Nord.

Cibles

1. Tous les cinq ans, des investissements de routine sont réalisés dans les reproductions de l'époque des Vikings et les biens connexes utilisés pour la prestation du programme de reconstitution historique.
2. L'indicateur pour les biens bâtis associé aux bâtiments conserve la cote « bonne » et « stable » dans la prochaine évaluation de l'état du lieu historique (2025).

Objectif 2.2

Le lieu historique continue d'attirer et de maintenir en poste des employés passionnés par l'offre d'un programme historique fidèle qui préserve des normes de qualité.

Cibles

1. Tous les deux ans, les employés du lieu historique participent à des ateliers de perfectionnement des compétences pour ensuite intégrer ces compétences améliorées aux programmes renouvelés axés sur l'expérience du visiteur ainsi que favoriser la viabilité à long terme du programme et la planification de la relève.
2. Les cotes de satisfaction des visiteurs de plus de 95 % compilées lors du dernier sondage effectué dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs sont maintenues dans les prochains sondages.

Stratégie clé 3 : Préserver les paysages, l'habitat, les panoramas, les ressources culturelles et la valeur universelle exceptionnelle uniques

Cette stratégie consiste à regrouper d'importants renseignements sur la gestion dans un document d'orientation consolidé qui servira d'outil à jour et exact, et qui guidera les travaux d'entretien et les travaux liés aux infrastructures du lieu historique. La nécessité de créer un tel document a été établie dans l'évaluation de l'intégrité commémorative du lieu historique de 2011; on pourrait ainsi éviter d'exposer les ressources culturelles à des risques, orienter les travaux de surveillance continue du lieu historique et préciser les secteurs actuellement utilisés pour la récolte traditionnelle des ressources.

Les renseignements à regrouper incluent des cartes, des bases de données, l'emplacement des ressources archéologiques, des ressources culturelles possibles, des plantes et

colonies d'oiseaux rares, des caractéristiques biophysiques, des ressources traditionnelles récoltées à des fins domestiques, des points d'accès et des couloirs de déplacement locaux, les voies d'accès aux cimetières modernes, le réservoir de l'étang Saddle Hill, l'entretien de la végétation, les procédures de déneigement et le plus récent arpentage des limites.

Objectif 3.1

Les renseignements sont regroupés dans une ressource qui cible les secteurs sensibles et oriente l'utilisation des terres et les programmes d'entretien de routine liés à la conservation du lieu historique.

Cible

1. D'ici 2023, un document d'orientation sur le paysage culturel et l'utilisation des terres est achevé.

Stratégie clé 4 : Entretenir des liens solides avec les communautés autochtones et locales

Cette stratégie a trait à l'importance du lieu historique dans le maintien d'un mode de vie rural traditionnel pour les résidents de la région et dans la gestion des activités traditionnelles de la façon précisée dans le plan directeur du LHN de l'Anse aux Meadows de 2003. On continuera d'accorder la priorité à l'établissement de liens entre la culture et les traditions locales des résidents de la région et la création d'expériences mémorables pour les visiteurs. Cette stratégie fournira également des occasions d'intendance bénévole qui aideront le lieu historique à gérer ses ressources naturelles.

Objectif 4.1

Les activités traditionnelles qui sont pratiquées dans les limites du lieu historique à des fins domestiques (par exemple, la cueillette de petits fruits, la coupe du foin, l'entretien de jardins potagers, le trappage, la chasse au collet, la coupe du bois à des fins domestiques, la chasse aux oiseaux migrateurs, la pêche sportive et la motoneige) continueront d'être gérées d'une façon qui respecte les activités traditionnelles et le mode de vie rural des résidents de la région. Parcs Canada autorisera toujours l'accès aux ressources traditionnelles, pour autant que cet accès ne menace pas ni n'altère l'intégrité commémorative, et respecte la protection des particularités de l'écosystème naturel, comme le précise le plan directeur du lieu historique national de l'Anse aux Meadows de 2003. L'annexe 1 contient des précisions à ce sujet.

Cible

1. Les activités traditionnelles demeurent exercées au lieu historique sans porter atteinte à l'intégrité commémorative et à l'environnement.

Objectif 4.2

Les bénévoles de la région sont invités à collaborer avec Parcs Canada à l'intendance du riche patrimoine culturel et naturel protégé dans les limites du lieu historique.

Cible

1. Les possibilités de bénévolat sont beaucoup plus nombreuses que par le passé.
2. Parcs Canada entretient des relations solides et authentiques avec des partenaires clés de la communauté locale en tenant au moins une réunion par année.

Objectif 4.3

Parcs Canada continue de collaborer avec les partenaires autochtones en entretenant une relation de collaboration fructueuse et en profitant des occasions à mesure qu'elles se présentent.

Cible

1. Parcs Canada entretient des relations fructueuses avec les partenaires autochtones et continue de cibler des possibilités d'intégrer les récits des Autochtones aux expositions ainsi qu'aux activités et programmes offerts.

6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

L'Agence Parcs Canada est chargée d'évaluer et d'atténuer les répercussions des mesures de gestion sur les écosystèmes et les ressources culturelles. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*, rédigée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, exige l'évaluation environnementale stratégique (EES) de tous les plans et politiques soumis à l'approbation du Cabinet fédéral ou d'un ministre lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir des effets importants, positifs ou négatifs, sur l'environnement.

Une EES a été entreprise dans le cadre du présent plan directeur, et l'orientation qui s'y trouve en matière de gestion a été ajustée en fonction des conclusions tirées. La présente section résume cette évaluation.

Les stratégies clés, les objectifs et les cibles définis dans le plan directeur visent à obtenir des résultats positifs. Cependant, le processus d'EES permet d'analyser les répercussions négatives qui pourraient être produites accidentellement ainsi que de proposer des solutions pour atténuer les répercussions prévues. À la suite de cette analyse, il a été déterminé que la mise en œuvre des stratégies clés proposées ne devrait pas entraîner de conséquences négatives sur les ressources naturelles. Aucun effet négatif n'est prévu en ce qui concerne les ressources culturelles ou les objectifs liés à l'expérience du visiteur. Il a même été déterminé que ces éléments auraient probablement certains effets positifs. Des effets indirects sur les conditions socioéconomiques et la santé ainsi que sur l'utilisation actuelle des terres et des ressources à des fins traditionnelles par les Autochtones et les résidents des communautés adjacentes ont aussi été pris en considération dans l'EES, et aucun effet négatif n'est anticipé. La mise en œuvre du plan pourrait se traduire par la réalisation future de certains projets, qui seront évalués individuellement au moyen du processus d'analyse d'impact environnemental de Parcs Canada, mécanisme supplémentaire de prévention des effets environnementaux néfastes sur les composantes valorisées du lieu historique national du Canada et du site du patrimoine mondial de l'UNESCO de l'Anse aux Meadows. Le plan, tel que proposé, n'entraînera pas d'effets négatifs d'importance sur l'environnement.

Annexe 1

Activités traditionnelles (extrait du plan directeur du lieu historique national de l'Anse aux Meadows de 2003)

Un certain nombre d'activités traditionnelles prennent place à l'intérieur des limites du LHNC de L'Anse aux Meadows. Ces limites englobent des terres et des eaux que les habitants des villages côtiers adjacents utilisent depuis longtemps à des fins domestiques, par exemple pour la coupe du bois de chauffage, la cueillette des petits fruits et la chasse au collet. La superficie du lieu, associée à sa proximité de ces villages, permet d'y envisager des modèles originaux d'utilisation des terres.

Les activités terrestres et maritimes traditionnelles se sont poursuivies, avec l'accord des employés, depuis la désignation du lieu historique en 1975. Le présent plan directeur énonce des directives qui permettront la poursuite des activités traditionnelles qui ne menacent ni n'affectent l'intégrité commémorative du lieu, et qui ne compromettent pas la protection des particularités de l'écosystème naturel, tel que le prévoit la Politique sur la gestion des ressources culturelles.

Objectifs

- Gérer les activités traditionnelles en respectant l'intégrité commémorative du lieu et respecter l'alinéa 1.1.7 de la Politique sur la gestion des ressources culturelles en matière de protection des particularités de l'écosystème naturel.
- Reconnaître l'importance de la région en aidant à y préserver le mode de vie rural traditionnel des résidents.

Cueillette des fruits sauvages

De tout temps, les gens de la province cueillent des petits fruits sauvages pour en faire des confitures et des gelées, et la région qui entoure le lieu n'est pas différente. Deux de ces fruits sont cueillis à l'intérieur des limites du lieu : la plaquebière (*Rubus chamaemorus*) qui pousse dans les plaines tourbeuses, et l'airelle rouge (*Vaccinium vitisidaea*) qui pousse sur les landes rocheuses. On trouve ces reliefs un peu partout dans le lieu, y compris sur les îles.

Mesures principales

- Continuer de permettre la cueillette des fruits sauvages à des fins domestiques seulement.
- Contrôler les activités de cueillette pour éviter qu'elles endommagent les zones de tourbières et de landes ainsi que les ressources culturelles.

Jardins potagers

Divers résidents de la région immédiate du lieu cultivent leurs légumes racines dans de petits lopins privés. Il s'agit d'une activité coutumière dans la province; toutefois, dans la péninsule Northern, les gens ont aménagé plusieurs de ces jardins le long de la route plutôt qu'à côté de leurs maisons. Ce mode d'utilisation des terres remonte à la construction des routes, à la fin des années 1970. La plupart des terres qui entourent les localités sont soit rocheuses/graveleuses, soit marécageuses.

Mesures principales

- Laisser en place les potagers existants et permettre l'aménagement de nouveaux jardins dans des zones approuvées le long du corridor routier.

Trappage

Un trappeur exerce son activité à l'intérieur des limites du lieu. Il s'agit encore là d'une activité qui se déroulait dans le lieu bien avant sa désignation. La saison de trappage s'étend d'octobre à avril, dans la partie est du lieu, à l'écart du Centre d'accueil et du site

de fouilles archéologiques. Les animaux piégés sont surtout le vison, la belette, la loutre, le castor, le rat musqué et le renard. D'année en année, le superviseur ou le directeur du lieu autorise la poursuite de cette activité.

Mesures principales

- Permettre au trappeur concerné de continuer ses activités à l'intérieur du lieu.
- Le permis actuel est non transférable; aucun autre permis ne sera octroyé.
- Une des conditions du permis devra exiger du trappeur un rapport sur le nombre d'animaux capturés par espèce.
- Gérer les activités de trappage de manière à assurer le maintien des populations de toutes les espèces.
- Gérer et contrôler les activités de trappage en conformité avec les *Provincial Wildlife Regulations*.

Chasse au collet

Un certain nombre d'habitants des villages adjacents chassent le lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*) au collet à l'intérieur des limites du lieu. L'activité est pratiquée de la mi-octobre à la mi-février partout dans le lieu, sauf dans la zone des fouilles. Les lièvres, introduits dans l'île entre 1864 et 1876, font désormais partie du régime alimentaire traditionnel des résidents.

Mesures principales

- Continuer de permettre aux résidents de chasser le lièvre au collet dans le lieu, pour leur propre consommation seulement.
- Il faudra détenir un permis provincial pour être autorisé à poser des collets.
- La capture des lièvres au collet sera contrôlée pour veiller au maintien des populations animales.
- Gérer et contrôler les activités de chasse au collet en conformité avec les *Wildlife Regulations*.

Coupe du bois à usage domestique

En 1980, Parcs Canada et les résidents de L'Anse aux Meadows, Hay Cove, Straitsview et Noddy Bay ont signé une entente autorisant les résidents de ces localités à continuer de couper du bois à l'intérieur du site pendant 25 ans, soit jusqu'en 2005.

La dépendance à l'endroit du bois, comme envers d'autres ressources traditionnelles, a diminué durant les 20 dernières années. La plupart des résidents qui se chauffent encore au bois s'approvisionnent sur les terres provinciales le long de la route 430, traversant le lieu pour transporter leur bois. À l'heure actuelle, trois personnes coupent leur bois à l'intérieur des limites du lieu, soit dans les secteurs des étangs Crooked Lead, Watch et Otter, pour un total d'environ deux cordes par an chacune.

Mesures principales

- Continuer d'autoriser les personnes qui le font à l'heure actuelle à couper du bois, en vertu de permis.
- Au nombre des conditions de leur permis, les utilisateurs devront soumettre un rapport sur la quantité de bois abattu et l'endroit de la coupe.
- Contrôler efficacement les activités de coupe du bois pour assurer la protection des particularités de l'écosystème naturel.
- Gérer et contrôler les activités de coupe du bois conformément aux règlements du ministère provincial des Ressources forestières et de l'Agroalimentaire.

Chasse aux oiseaux migrateurs

Depuis la désignation du LHNC de L'Anse aux Meadows, en 1975, la chasse y est interdite dans la zone « continentale » de Terre-Neuve. La chasse aux oiseaux migrateurs reste cependant permise sur l'eau et dans les îles côtières du lieu. Les canards (harles, canards

noirs et eiders) et les oies font partie de l'alimentation traditionnelle des résidants. Dans le cadre de son programme de surveillance de l'île de Terre-Neuve, le Service canadien de la faune mène une étude sur les populations d'oiseaux de la zone de la baie Sacred.

Mesures principales

- Continuer de permettre la chasse des harles, des canards noirs, des eiders et des oies sur l'eau et dans les îles côtières, sauf dans l'île Warrens.
- Au nombre des conditions de ce permis, les chasseurs seront tenus de faire rapport du nombre d'oiseaux tués par espèce.
- La chasse ne sera autorisée qu'après la date officielle de fermeture annuelle du lieu.
- Gérer et contrôler cette activité conformément aux dispositions de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs.

Pêche sportive

S'il n'y a aucune rivière à saumon réglementée ou rivière importante dans les limites du LHNC de L'Anse aux Meadows, on n'y recense pas moins 79 petits étangs et lacs permanents. Sept de ces lacs représentent plus de 50 % de toute la superficie aquatique du lieu; il s'agit des étangs Long, Skokingleg, Axe, Komatic, Grub, Otter et Squires. En été et en hiver, les résidants y pêchent la truite de mer et l'omble de fontaine dans ces étangs. Les dates d'ouverture et de fermeture des saisons et les limites de prises sont fixées dans la province par le ministère des Pêches et des Océans.

Mesures principales

- Continuer d'autoriser la pêche sportive.
- Contrôler cette activité conformément au Règlement de pêche de Terre-Neuve du ministère des Pêches et des Océans et aux diverses mesures de conservation des ressources appropriées.

Motoneige

Depuis des années, la motoneige est une activité hivernale des plus populaires à L'Anse aux Meadows. Ce véhicule est utilisé pour charroyer du bois, lever les collets, se déplacer et se divertir. La plupart des foyers de la région disposent d'au moins une motoneige.

Les localités de L'Anse aux Meadows, Hay Cove, Straitsview et Noddy Bay ont chacune une piste communale que les résidants utilisent pour se rendre dans les secteurs situés au sud de la limite du parc. Ces pistes, bien connues des gens du coin, étaient déjà en usage avant la création du lieu historique. De plus, un sentier entretenu traverse la partie sud-est u lieu sur environ deux kilomètres, y pénétrant au fond de la baie Northwest et en ressortant dans le village de Straitsview.

Parcs Canada reconnaît la valeur potentielle de ce tourisme hivernal naissant, et collaborera avec les intervenants du secteur touristique à faciliter l'accès par motoneige au Centre d'accueil.

Mesures principales

- Il sera interdit de circuler en motoneige aux environs du site des fouilles et des huttes de terre.
- Continuer de permettre aux gens du coin de circuler en motoneige à l'intérieur des limites du lieu.
- En concertation avec les résidants, arrêter une stratégie pour protéger les plantes rares des motoneiges.
- Autoriser les organisateurs d'excursions de motoneige à circuler jusqu'au Centre d'accueil par le chemin de desserte lorsque celui-ci est fermé aux autres véhicules à moteur, ainsi qu'entre les localités de Hay Cove et de L'Anse aux Meadows le long du corridor routier. Les excursionnistes seront aussi autorisés à utiliser la

piste aménagée. Gérer la circulation de motoneige comme une activité désignée en vertu du paragraphe 13 du Règlement général sur les parcs historiques nationaux.